

2005 : plus de 13 300 postes ont été créés contre 9 400 au cours de l'année précédente.

Une croissance soutenue de l'emploi salarié

□ Au cours de l'année 2006, l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles augmente de 2,1 % en Midi-Pyrénées contre + 1,0 % dans l'ensemble de la France. La croissance de l'emploi salarié régional est plus soutenue en 2006 qu'en

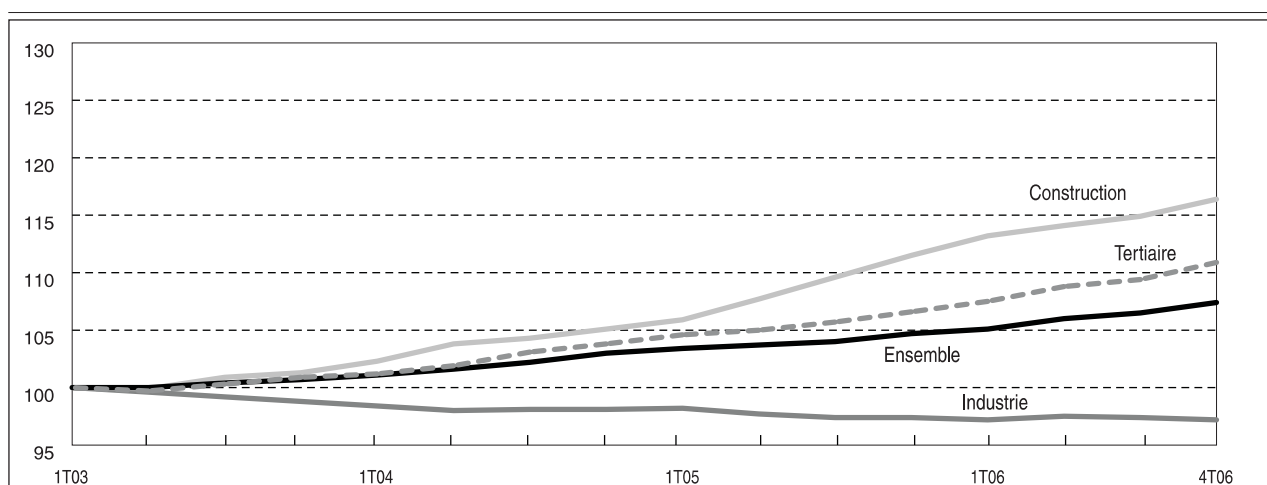
L'emploi reste dynamique dans les services et la construction

□ Les services aux entreprises, qui représentent plus de 20 % de l'emploi salarié marchand régional, restent les moteurs de la croissance de l'emploi en Midi-Pyrénées : entre décembre 2005

La croissance de l'emploi se poursuit en 2006 en Midi-Pyrénées

(hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale)

base 100 en mars 2003



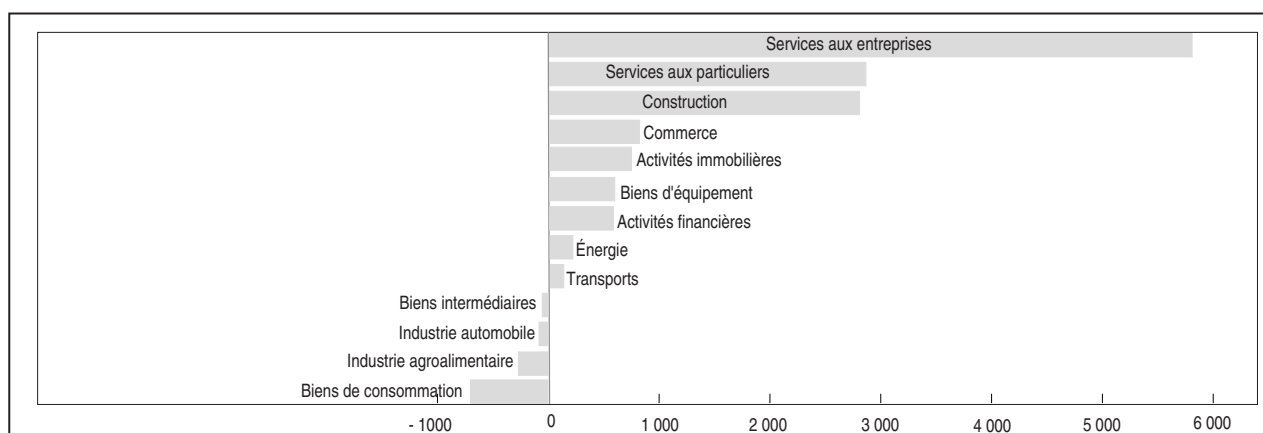
* Données CVS

Source : Insee, estimations d'emploi

En un an, 13 300 créations nettes d'emploi

Variation de l'emploi salarié régional entre décembre 2005 et décembre 2006

(hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale)



Source : Insee, estimations d'emploi

et décembre 2006, ils ont créé 5 800 emplois (+ 4,3 %), soit davantage qu'en 2005 (+ 3,1 %).

□ Le rythme d'augmentation a été un peu plus faible dans les services aux particuliers (+ 3,4 %, soit 2 900 emplois créés), mais il est supérieur à celui de 2005 (+ 2,6 %). Dans le commerce, le rythme de croissance augmente également (+ 0,6 % contre + 0,3 % un an plus tôt) et ce secteur crée plus de 800 emplois entre décembre 2005 et décembre 2006.

□ L'emploi reste très dynamique dans la construction (+ 4,4 % entre 2005 et 2006), avec environ 2 800 nouveaux postes créés en un an. Ce résultat traduit cependant un ralentissement des embauches qui avaient crû de 6,1 % entre 2004 et 2005.

L'emploi industriel se stabilise

□ Après quatre années de baisse, l'emploi industriel se stabilise entre décembre 2005 et décembre 2006. Les pertes d'emploi se concentrent dans les industries des biens de consommation (- 700), où elles sont nettement inférieures à celles observées un an plus tôt, et dans les industries agroalimentaires (- 300). Après plusieurs années de baisse, l'emploi se stabilise dans les biens intermédiaires. En 2006, l'emploi industriel progresse dans les biens d'équipement (600 emplois créés) mais plus faiblement qu'en 2005. Après avoir augmenté au premier semestre, l'emploi dans ce secteur s'est stabilisé au troisième trimestre et recule légèrement au dernier trimestre 2006.

Évolution de l'emploi salarié en Midi-Pyrénées en 2006

	Nombre d'emplois* au 31 décembre 2005 (millier)	Variation sur un an 2005-2006** (%)	
		Midi-Pyrénées	France
Emploi salarié des secteurs essentiellement marchand	625,8	2,1	1,0
Industrie dont :	150,2	- 0,2	- 1,7
Industries agroalimentaires	24,9	- 1,1	
Industries des biens de consommation	17,7	- 3,9	
Industries des biens d'équipement	47,7	1,2	
Industries des biens intermédiaires	47,1	- 0,1	
Construction	63,2	4,4	4,1
Tertiaire essentiellement marchand dont :	412,4	2,6	1,6
Commerce	130,4	0,6	
Services aux entreprises	133,9	4,3	
Services aux particuliers	80,7	3,4	
Tertiaire essentiellement non marchand	316,0	//	//
Éducation, santé, action sociale	190,2	//	//
Administration	125,8	//	//
Agriculture	18,3	//	//
Emploi salarié total	960,1	//	//
Emploi non salarié	132,1	//	//
Agriculture	44,2	//	//
Industrie	8,6	//	//
Construction	15,5	//	//
Tertiaire	63,8	//	//

* estimations annuelles d'emploi

** estimations trimestrielles d'emploi - données CVS

Pour des raisons de disponibilité d'indicateurs, les estimations trimestrielles ne sont établies que pour les secteurs essentiellement marchands. Ce champ regroupe les activités les plus sensibles de la conjoncture.

Source : Insee - estimations d'emploi

EMPLOI

La croissance de l'emploi intérimaire s'accélère

□ Ramené en équivalents-emplois à temps plein, on compte en Midi-Pyrénées 25 200 intérimaires en 2006, soit 8 % de plus qu'en 2005 (contre + 3 % en France). Dans la région, la croissance de l'emploi intérimaire est plus forte qu'au cours de l'année précédente (+ 3 %). La croissance de l'emploi intérimaire reste soutenue dans le secteur tertiaire (+ 9 %) et dans la construction (+ 7 %). Il en va de même dans l'industrie (+ 8 %), où l'emploi intérimaire avait marqué le pas en 2005.

Le boom des contrats d'avenir permet une reprise des emplois aidés dans le secteur non marchand

□ Après une année de transition liée à la mise en place du Plan de Cohésion sociale, l'emploi aidé a de nouveau progressé en 2006 dans le secteur non marchand. Au total, 19 500 contrats ont été signés,

dont 15 300 Contrats d'Accompagnement pour l'Emploi et 2 800 Contrats d'Avenir, en très forte progression cette année. Remplaçant les anciens contrats CEC et CES, ces nouvelles mesures ont contribué dans la région à une hausse de 10 % des bénéficiaires d'emploi aidé dans le secteur non marchand, contre 19 % en France métropolitaine.

Un dynamisme de l'emploi aidé marchand en Midi-Pyrénées, soutenu par l'activité des associations intermédiaires

□ Dans le secteur marchand, le nombre de bénéficiaires de Contrat Initiative Emploi (CIE) a diminué conformément aux orientations politiques. La baisse est néanmoins moins marquée dans la région qu'ailleurs : 4 500 CIE ont été signés en 2006, principalement dans les secteurs de la construction, du commerce de détail et l'hôtellerie-restauration, comme en 2005.

Principaux dispositifs de la politique de l'emploi

	Midi-Pyrénées		France métropole	
	Entrées en 2006	Évolution sur un an (%)	Entrées en 2006	Évolution sur un an (%)
Emplois aidés dans le secteur marchand	19 398	8,0	351 469	- 3,9
Contrat initiative emploi (CIE)	4 513	- 14,3	79 883	- 37,1
CI-RMA (ASS, API)	455	ns	8 809	ns
Contrat jeune en entreprise	2 843	1,9	73 516	17,0
Insertion par l'économie ⁽¹⁾	3 260	12,8	71 532	- 1,2
Exonérations à l'embauche	3 048	40,2	29 628	18,7
Aides aux chômeurs créateurs d'entreprises : bénéficiaires ACCRE	4 728	12,0	80 344	12,9
Encouragement aux développ. d'entreprises nouvelles : bénéficiaires EDEN	551	1,3	7 757	23,0
Formation en alternance	16 102	8,0	412 111	11,0
Apprentissage	9 353	- 5,6	270 984	5,1
Professionalisation	6 749	39,3	141 127	52,6
<i>dont : jeunes de moins de 26 ans</i>	<i>5 741</i>	<i>38,9</i>	<i>124 745</i>	<i>55,8</i>
Emplois aidés dans le secteur non marchand	19 549	9,9	369 434	19,2
Contrat d'avenir	2 841	ns	91 427	ns
Contrat d'accompagnement pour l'emploi	15 255	ns	255 531	ns
Contrat Emploi Consolidé (CEC) ⁽²⁾	1 244	ns	18 751	ns
Contrat Emploi Jeune	209	ns	3 725	ns
Autres mesures				
Validation des acquis de l'expérience (VAE) ⁽³⁾	335	48,9	8 728	20,1
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	7 315	18,9	178 617	53,0

(1) Associations intermédiaires : nombre de personnes mises à disposition (moyenne mensuelle)

(2) Uniquement avenants de reconduction

(3) Nombre de dossiers déclarés recevables

ns : non significatif

Sources : DRTEFP, ANPE, Assédic, Cnasea

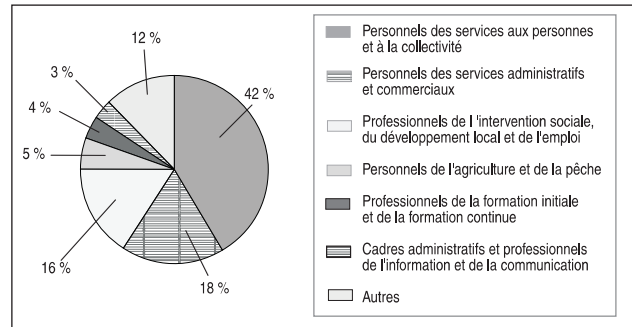
□ Au total, l'emploi aidé dans le secteur marchand progresse cette année, contrairement à ce qui est observé pour l'ensemble de la métropole (respectivement + 8 % contre - 4 %)⁽¹⁾. En particulier, les associations intermédiaires ont permis d'insérer 13 % de personnes en plus cette année (contre - 1 % au niveau national) ; près de 900 embauches ont bénéficié d'exonérations dans la région (+ 40 % du nombre d'embauches contre + 19 % en France).

Le redémarrage des contrats en alternance

□ Les mesures visant les contrats en alternance ont permis l'entrée de 8 % de bénéficiaires supplémentaires en 2006, après une baisse en 2005. La hausse est moindre qu'au niveau national en raison du recul des entrées en contrat d'apprentissage⁽²⁾. Les entrées en Contrat Jeune ont repris en 2006, mais plus modérément en Midi-Pyrénées qu'en moyenne nationale.

Métiers exercés par les bénéficiaires de CAE en 2006

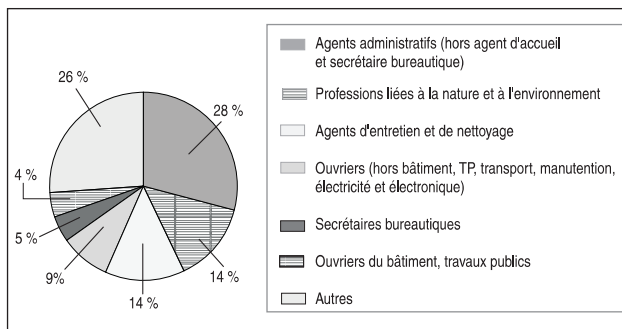
% des entrées initiales en CAE enregistrées par le Cnasea pour l'année 2006



Sources : DRTEFP, Cnasea, ANPE

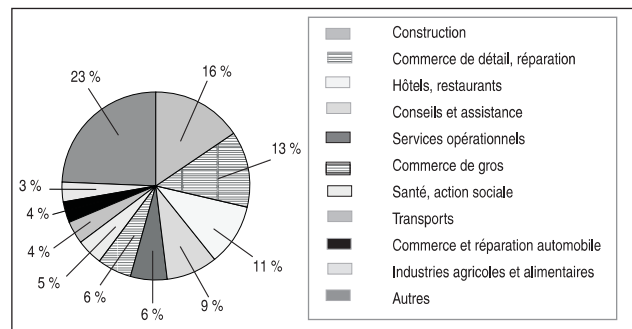
Métiers exercés par les bénéficiaires de CAV en 2006

% des entrées initiales en CAV enregistrées par le Cnasea pour l'année 2006



Sources : DRTEFP, Cnasea, ANPE

Activités économiques des établissements qui ont embauché en CIE EN 2006



Sources : DRTEFP, Cnasea, ANPE

⁽¹⁾ Sur le champ des mesures suivies ici.

⁽²⁾ Le transfert de l'enregistrement des contrats aux chambres consulaires durant l'été 2006 a perturbé fortement la collecte des données sur l'apprentissage. Le nombre total d'entrées en apprentissage en 2006 est une estimation provisoire.

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS)

Les contrats aidés du PCS se répartissent entre les secteurs marchand et non marchand.

Le contrat initiative emploi (CIE) reconfiguré, destiné au secteur marchand, conjugue l'abattement Fillon sur les bas salaires et une aide fixée en pourcentage du SMIC pour le CIE.

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir s'appliquent au secteur non marchand et prévoient une prise en charge des cotisations patronales et des aides en pourcentage du SMIC pour le CAE, sur la base de l'allocation forfaitisée à laquelle s'ajoute une aide forfaitaire dégressive durant 3 à 5 ans pour le contrat d'avenir.

CIE et CAE s'appliquent prioritairement aux demandeurs d'emploi confrontés à des difficultés ; le contrat d'avenir concerne les bénéficiaires des minima sociaux.

Le contrat de professionnalisation

Mis en œuvre en fin d'année 2004, le contrat de professionnalisation se substitue aux contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation. Ce contrat en alternance favorise l'insertion ou la réinsertion professionnelle et vise l'acquisition d'une qualification.